

AMODRU TRUCHET Julien
Mort pour la France le 28 avril 1917

Le 7 juillet 1885 Julien voit le jour au hameau des Faures à Revel.

Il est le fils de Antoine cultivateur à Revel et de Riboud Françoise.

Au début des années 1900, lors du tirage au sort, le numéro de Julien le désigne pour la conscription militaire pour un service d'un an.

Au printemps 1905, Julien exerce le métier de cultivateur à Revel. Il passe le conseil de révision qui le décrit, mesurant 1,74 mètre, cheveux châtain, les yeux marrons, le front ordinaire, le menton rond, la bouche moyenne, visage ovale et ayant acquit les savoirs dispensés par l'école primaire.

Il est déclaré « Bon pour le service armé ».

Le 7 octobre 1906, il est incorporé au 11^{ème} bataillon d'artillerie à pied à Grenoble. (Artillerie de forteresse), répartie dans les diverses fortifications.

En juillet 1907 Julien retourne à la vie civile, muni du certificat de bonne conduite avec la qualification d'artificier.

Du 2 au 24 novembre 1911, Julien accomplit une première période d'exercice au 11^{ème} Régiment d'artillerie à pied, (artillerie de forteresse). L'état major se situe à Grenoble et fait parti de la 14^{ème} région militaire. Les batteries sont réparties dans les fortifications : 3 batteries à Briançon, 1 batterie à Tournoux, 1 batterie à Modane, 1 batterie à Grenoble, 1 batterie à Bourg St Maurice Vulmix, 1 batterie à Albertville.

Le 3 août 1914 Julien est rappelé et doit rejoindre le 30^{ème} régiment d'artillerie de campagne. Ses qualités morales, humaines, techniques et sa conduite exemplaire font qu'il est nommé brigadier.

Le 21 octobre 1915 il est affecté au 85^{ème} régiment d'artillerie lourde à tracteur automobile.

Le 9 avril 1917 Julien est blessé mais ne quitte pas son poste de combat.

Le 27 avril 1917 Julien est à nouveau blessé gravement et souffre d'une plaie pénétrante à la face interne de la cuisse droite.

Évacué il décède **le 28 avril 1917**.

Julien est décoré de la croix de guerre avec 2 citations et de la médaille militaire à titre posthume. Le 1^{er} décembre 1916, Julien est cité à l'ordre de la brigade : très bon soldat. Le 28 octobre 1916 malgré un tir ennemi encadrant l'abri à peine protégé, qui lui servait de poste, n'a cessé de confectionner ses gargousses et de distribuer ses munitions, assurant la permanence d'un tir particulièrement important.

Citation du 31 mai 1917 : Brigadier zélé et courageux, d'une très belle attitude au feu a été blessé deux fois en quinze jours à son poste de combat, le 9 avril puis plus gravement le 27 avril 1917.

Médaille militaire à titre posthume, secours immédiat de 150 francs accordé à son père.